

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 02/2025
DÉLÉGUÉ MUNICIPAL : M. PHILIPPE THEVENOT

DEMANDE D'UN CRÉDIT DE CHF 55'000.-- POUR L'ACQUISITION DE NOUVEAUX COMPTEURS D'EAU

AU CONSEIL COMMUNAL DE BEGNINS

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Description de la situation

Jusqu'à ce jour, nous installions des nouveaux compteurs d'eau, avec lecture à distance, uniquement dans les nouvelles constructions ou dans le cas d'anciens compteurs défectueux.

Si cette manière de faire nous a permis jusqu'à aujourd'hui de répondre au besoin dans le cadre du budget de maintenance de notre système d'eau, ce n'est actuellement plus le cas.

La mise en place du nouveau système de facturation de l'eau a demandé un contrôle présentiel sur tous les compteurs de la commune. Cette démarche a fait apparaître une certaine vétusté d'un grand nombre de compteurs installés depuis très longtemps. Cela a aussi mis en lumière quelques problèmes de sous facturation de l'eau.

Il y a donc urgence de remplacer l'ensemble des compteurs d'eau par le nouveau système avec relevé à distance. De cette manière nous pourrions répondre à

1. La garantie que toutes les installations sont bien équipées de compteur
2. La qualité et l'exactitude des relevés
3. L'amélioration du temps passé pour ces relevés
4. L'uniformité et la conformité de toutes les installations

Avec une mise à niveau globale, nous bénéficions également d'un geste de notre fournisseur sur le prix.

2. Demande de crédit

Le fournisseur de la solution est l'entreprise INTEGRA Metering et le montant de l'offre est de CHF 54'520.50, après effort commercial.

3. Conclusion

Compte tenu des présentes explications, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BEGNINS

- Vu le préavis municipal N°02/2025 relatif à la demande d'un crédit de **CHF 55'000.--** pour l'acquisition de nouveaux compteurs d'eau ;
- Oui le rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

PREND ACTE

de l'amortissement sur une période de 10 ans, par prélèvement sur le fonds de réserve affectée 2900.20.

DECIDE

- D'autoriser la Municipalité à acquérir de nouveaux compteurs d'eau et de procéder à sa mise en place ;
- D'octroyer à cet effet un crédit de **CHF 55'000.--** ;
- De financer ce montant par la trésorerie courante.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 04 mars 2025, pour être soumis au Conseil communal.

MUNICIPALITE DE BEGNINS

La Syndique



Anne Stiefel



La Secrétaire



Nathalie Angéloz